

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRASSE, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Arlette DEMAR, Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAIN, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Sandra DERMIGNY (en remplacement de Dominique DUNAUD), Roger DESROCHES (en remplacement d'Alain FAUCHER), Camille DUDOGNON, Valérie GIROIR, Rémi JANDAUD, Isabelle LEON (en remplacement de Edith LERENARD), Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYGNAUD (en remplacement d'Yves CHABRIER), Monique REIX-BUSSY, Sabine VINCENT.

EXCUSES : Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Catherine GAUTHIER, Dominique GILLES, Hubert LEHMANN, Nadine MAGY, Philippe STEYAERT

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2014 – 013 : ESPACE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,
Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,
Vu la délibération 2009-030 du 10 mars 2009 approuvant la gestion en régie de l'Espace Aquatique Communautaire de la Communauté de Communes de Noblat,
Vu la délibération 2009-082 du 17 septembre 2009 créant une régie dotée de l'autonomie financière pour la gestion de l'Espace Aquatique Communautaire,
Vu la délibération 2009-083 créant un budget annexe « Espace Aqua-Noblat »

Monsieur le Président expose que pour les collectivités de 3 500 habitants et plus, l'article L.2312-1 du CGCT stipule qu'un Débat d'Orientations Générales du budget a lieu à l'intérieur d'une période de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

Christine RIFFAUD présente le document du Débat d'Orientations Budgétaires 2014, spécifique à l'Espace Aqua'Noblat qui fait l'objet d'un budget annexé au budget général de l'intercommunalité. Ce document était joint à la convocation des conseillers communautaires.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2014, du budget spécifique à l'Espace Aqua'Noblat, dont le document de présentation est annexé à la délibération.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : ESPACE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Date de transmission de l'acte : 11/02/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 11/02/2014

Numéro de l'acte : 2014-013 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20140130-2014-013-DE

Date de décision : 30/01/2014

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires